

Laval, le 27 avril 2026

Objet : Appel à candidature
Coordination départementale des promeneurs du net jeunesse et parentalité

Madame, monsieur,

La Caf de la Mayenne ouvre **un appel à candidature** relatif à la coordination départementale du dispositif promeneurs du net jeunesse et parentalité pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 décembre 2027.

Celui-ci se clôturera le mardi 30 juin 2026.

La branche Famille réaffirme, dans sa Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027, sa volonté de poursuivre le développement du dispositif « Promeneurs du Net » (PDN), déployé en France depuis plus de dix ans. Ce dispositif constitue aujourd'hui un outil reconnu pour son efficacité dans l'accompagnement éducatif en ligne, la promotion de la citoyenneté numérique et la prévention des risques tels que la cyberviolence ou le cyberharcèlement. Afin de garantir une continuité dans l'accompagnement des jeunes et de renforcer la complémentarité avec les actions menées en présentiel au sein des structures jeunesse, la branche souhaite désormais étendre cette dynamique aux parents.

Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des usages numériques, l'augmentation du temps d'écran chez les jeunes et les enjeux croissants liés à la citoyenneté numérique, la Caf de la Mayenne renforce son implication. Engagée dès 2019 dans le déploiement du dispositif des Promeneurs du Net sur le volet jeunesse, la Caf de la Mayenne souhaite désormais aborder de manière conjointe les volets « jeunesse » et « parentalité », afin de renforcer la cohérence et la complémentarité de l'accompagnement proposé aux familles. Cette évolution s'inscrit dans une logique de coordination renforcée.

Le présent appel à projets vise à **sélectionner une structure porteuse chargée d'assurer la coordination départementale du réseau des Promeneurs du Net jeunesse et parentalité pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 décembre 2027.**

Consultez, dès à présent, l'espace partenaires de notre site caf.fr, afin de prendre connaissance du cahier des charges relatif à la coordination du dispositif et des modalités de dépôt de votre candidature.